

Les systèmes de notation

Parallèlement à la généralisation de l'enseignement, une évaluation des acquisitions de connaissances et de savoir-faire s'est rapidement mise en place. Concours, examens, « compositions », devoirs, interrogations orales ou écrites donnent lieu à des évaluations. Comment se font-elles et quelle est leur validité ?

En Allemagne, les travaux des élèves sont évalués selon une échelle de 5 à 1, 5 étant la plus mauvaise « note » et 1 la meilleure. Mais il est possible de moduler ces niveaux en les augmentant ou en les diminuant de 0,3 point.

En Suisse, l'échelle va de 1 à 6, mais « 1 » correspond à la plus mauvaise note et « 6 » à la meilleure. A partir de 1994, dans le canton de Genève, on a tenté de supprimer totalement les notes dans l'enseignement primaire, dans le cadre de la rénovation de l'école. Un retour en arrière s'effectue actuellement sous la pression des parents d'élèves.

Au Canada, on note les acquisitions par un pourcentage qui va de 0 % (aucun acquis) à 100 % (acquisition parfaite).

Dans d'autres pays, comme l'Angleterre ou les USA, on utilise les lettres A, B, C, D et E, le « A » correspondant au meilleur niveau et le « E » au plus mauvais.

Les chiffres et les lettres

En France, la notation de 0 à 10 ou de 0 à 20 est ancrée dans les habitudes depuis très longtemps. Il faut attendre 1968 pour que ce pilier de l'éducation soit remis en cause avec le ministre de l'Education Edgar Faure, qui écrit dans une circulaire :

« La notation chiffrée de 0 à 20 peut être abandonnée sans regret. Une échelle convenue d'appréciation, libérée d'une minutie excessive, sera moins prétentieuse. En indiquant la zone dans laquelle l'élève se situe, on cerne déjà la réalité

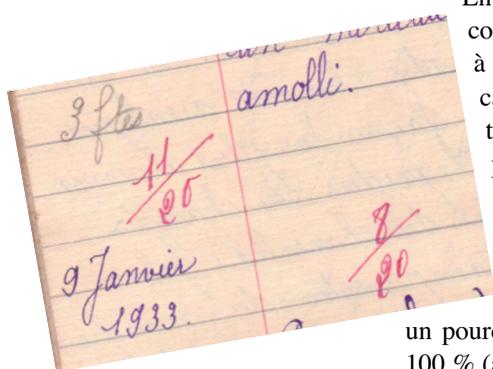
d'assez près, on évite de multiplier systématiquement des différences qui ne seraient pas confirmées par d'autres correcteurs, ni par le même correcteur à une autre époque. Des appréciations globales telles que "très satisfaisant", "satisfaisant", "moyen", "insuffisant", "très insuffisant" auxquelles on peut faire correspondre, si on le juge bon, les symboles A, B, C, D, E, ou 1, 2, 3, 4, 5, constituent donc un système non pas plus rudimentaire que le système traditionnel, mais plus rationnel et mieux adapté aux données. Il sera bien entendu utile à l'élève que cette appréciation globale s'accompagne d'annotations plus détaillées, concernant par exemple, l'orthographe, l'ordre, le vocabulaire, la syntaxe, la précision, l'habileté, les facultés de raisonnement, l'invention, le sens artistique, etc.

Dès maintenant, il est recommandé aux chefs d'établissement et aux enseignants, professeurs et instituteurs : ...

de substituer à l'échelle de notation traditionnelle de 0 à 20 une échelle simplifiée d'appréciation globale du type ci-dessus défini, ou d'un type analogue ;

d'exclure en général les classements par rang, établis et annoncés par le maître. »¹

Une majorité d'enseignants se lance alors dans la notation par lettres (A ; B ; C ; D ; E) réputée moins traumatisante pour les élèves. Mais une dérive apparaît aussitôt. Les habitudes sont tellement fortes que l'adjonction de « + », « ++ », « - » ou « -- » à chacune des lettres permet d'obtenir une bijection parfaite entre notes chiffrées sur 20 et notes par lettres (en identifiant N- - et



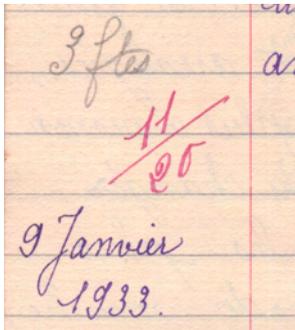
¹ *Circulaire n° IV-69-1 du 6 janvier 1969.*

² *Les livrets de compétences : nouveaux outils pour l'évaluation des acquis (n° 2007- 048 de juin 2007)*

(N-1)++). A++ correspond à 20/20, A+ à 19/20, A à 18/20, A - à 17/20, A - - ou B++ à 16/20, B+ à 15/20, B à 14/20,, E - à 1/20 et E - - à 0/20. La notation par lettres ne sera donc qu'un feu de paille, vite éteint dès que le ministre changera.

Notes ou livrets de compétences ?

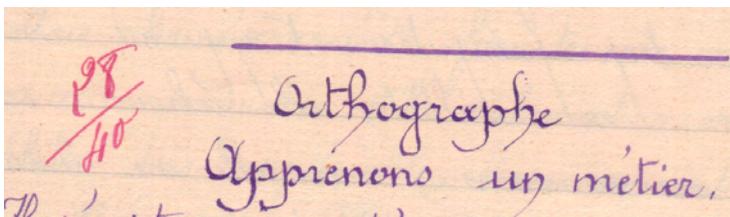
Mais le débat est loin d'être clos, puisque comme cela a été le cas en Suisse récemment, une tendance revient actuellement, notamment dans l'enseignement élémentaire, qui consiste à remplacer les notes par des « livrets de compétences ». Dans un récent rapport de l'Inspection Générale de l'Education Nationale ², on peut lire : « *Le système traditionnel français de notation a longtemps été lié à une pédagogie de l'émulation ou de la contrainte, promouvant une évaluation de type*



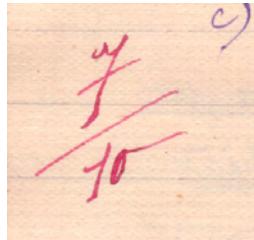
« récompense-punition ». Ce système a été mis en cause par de nombreux analystes, du fait du caractère illusoire du contrôle précis des acquis via la méthodologie « notes-classement », et de par la nécessité d'une meilleure prise en compte de la démarche intellectuelle et des progrès des élèves. De fait, les enseignants connaissent souvent assez bien les capacités des élèves et leur niveau de maîtrise; mais la traduction en notes, et surtout en note moyenne par discipline, efface les qualités de leurs analyses. »

Les notes : quelle validité ?

Un des premiers à s'être interrogé sur la question de la validité des notes a été Henri Piéron (1881 ; 1964), psychologue français. Il est considéré comme l'un des fondateurs de la psychologie scientifique et comme le fondateur de la docimologie : science de l'évaluation en pédagogie. Piéron distingue l'évaluation sommative, qui teste l'acquisition ou la non-acquisition d'une somme de connaissances, de l'évaluation formative, qui fait partie intégrante de la formation, en indiquant à l'élève quelles sont précisément ses difficultés et quels sont les points qu'ils doit retravailler.



Dans les années 1930, Henri Piéron publie une étude basée sur une expérience du professeur Laugier. Celui-ci a fait recorriger 166 copies d'agrégation d'histoire puisées dans les archives par deux professeurs travaillant séparément, sans qu'ils connaissent leurs appréciations respectives. Les résultats ont été plus qu'étonnants. La moyenne des notes du premier correcteur dépassait d'environ deux points celle du second. Le candidat classé avant dernier par l'un était classé second par l'autre. Les écarts de notes allaient jusqu'à 9 points. La moitié des candidats reçus par un correcteur était éliminée par l'autre.



Un débat toujours ouvert

De nombreuses autres expériences ont été réalisées depuis, montrant que même dans une discipline scientifique, et même avec un barème très précis, des écarts de notation peuvent être relevés entre différents correcteurs. De plus, un même correcteur peut également noter différemment un devoir selon le moment où il corrige la copie (début ou fin de paquet ; après un bon ou un mauvais devoir). L'idéal serait sans doute de lire intégralement tous les devoirs avant de commencer la correction.

En conclusion, le débat est toujours ouvert. Il est même plus que jamais d'actualité quand on sait l'importance que les familles attachent aux notes de leurs enfants. Les ministres de l'Education, ménageant la chèvre et le chou, évitent soigneusement d'entrer dans ce débat.

M. C.